

ECOSTARTER

Apprêt acrylique monocomposant à base d'eau pour planchers en bois



Description

ECOSTARTER est un apprêt acrylique monocomposant à base d'eau adapté au laquage à base d'eau des sols en bois. ECOSTARTER a d'excellentes propriétés chimiques et physiques: transparence, facilité de ponçage et contenu solide adéquat.

Caractéristiques

Rapport de catalyses	monocomposé
Température d'application	+10°C ÷ +25°C
Application	rouleau microfibre de 8 mm / brosse / vaporisateur
Dilution éventuelle	DILUENTE DR H2O
Quantité nécessaire	70-100 g/m ²
Hors poussières	20' ⁽¹⁾
Hors empreinte	30' ⁽¹⁾
Possibilité de ponçage	12 h ⁽¹⁾
Possibilité de revernir sans ponçage	1-3 h ⁽¹⁾
Oxydation du bois	basse
Remplissage du pore	bon
Stabilité au stockage	1 an ⁽²⁾
Conditionnement	5 L - 25 L
Nettoyage des outillages	DILUENTE DNH 40 (quand le produit est encore frais)

1 à 20°C et 65% de H.R.

2 emballages d'origine scellés - gardés à une température entre +10°C et +25°C

Mode d'emploi

Bien agiter avant utilisation. ECOSTARTER doit être appliqué sur des planchers en bois qui ont été remplis, ponçés (grain de papier 120/150) et soigneusement aspirés. Il est possible après 2 heures de la première application (sans ponçage) ou après 12/24 heures (avant ponçage avec du grain de papier 280/320) d'appliquer une autre couche d'ECOSTARTER. Le laquage suivant, le ponçage correct précédent, doit être fait avec ECOSTAR, ECOSTAR 2K, ECOWOOD 2K ou ECOTRAFFIK 2K (voir fiches techniques).

À noter: En cas de laquage d'essences de bois tannique, il est suggéré d'effectuer un essai préliminaire.

Éléments d'étiquetage

· Pour plus d'informations sur l'utilisation sûre du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la fiche de données de sécurité.

Web link

Il faut être sûr d'avoir la dernière fiche technique qui peut être aussi télécharger du link suivant:

http://www.chimiver.com/tds/FR_ECOSTARTER.pdf

Ces informations sont données à partir de notre meilleure connaissance technique et expérience d'application. Elles sont de caractère général et ne peuvent en aucun cas engager notre société. chaque cas spécifique devra être soumis à un test pratique de la part de di qui s'en sert. il devra s'assumer la responsabilité des résultats finaux de son travail.